



**COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
Samedi 14 janvier 2012 de 10h00 à 14h00
Au lycée Jules Ferry – 77, Boulevard de
Clichy – PARIS, 9^e.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de l'AG du 24 octobre 2011
3. Rapport d'activités et annonce des perspectives d'action
4. Rapport financier
5. Renouvellement du bureau
6. Sièges sociaux
7. Perspectives d'action
 - Bilan sur les actions engagées par les ARELA
 - Autres actions
8. *Vade-mecum* pour les prochaines préparations des Journées d'Octobre
9. Présentation des Journées d'Octobre de Reims
10. Florilège
11. Euroclassica (*Vestibulum, Ianua*)
12. Questions diverses

Associations présentes

AGAP (Aix-Marseille), ALPLA (Nancy-Metz), APCELA (Poitiers), ARDELAC (Créteil), ARELAB (Besançon), ARELABOR (Bordeaux), ARELABRETAGNE, ARELA CLER (Clermont-Ferrand), ARELAL (Lyon), ARELIM (Limoges), ARELAM (Montpellier), ARELAN (Nice), ARELAS (Strasbourg), ARTELA (Toulouse), AUSPEX (Reims), GELAHN (Rouen), PALLAS (Paris), ATHÉNA et THALASSA.

Associations représentées

ADLAP (Amiens), APLAG (Guadeloupe), APLG (Nantes), ARELAD (Dijon), ARELAG (Grenoble) et Connaissance hellénique.

25 associations représentées sur 27.

Le quorum est atteint.

* * *

Sylvie Pédroaréna remercie le proviseur du lycée Jules Ferry ainsi que Sylvie Nourry-Namur (PALLAS) de nous accueillir pour notre première assemblée générale de l'année 2012.

Elle ne manque pas de rappeler le souvenir toujours présent de Bernard Valette qui nous a quittés il y a deux ans. THALASSA est toujours engagée aux côtés de la CNARELA avec le soutien de Claire Valette.

On procède ensuite à un tour de table où chaque représentant des ARELA se présente.

1. Approbation de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du samedi 24 octobre 2011.

Le PV de la dernière assemblée générale est approuvé à l'unanimité avec les modifications suivantes : l'ARELABRETAGNE, présente lors de l'AG, figurera bien dans le PV comme le GELAHN, représenté (pouvoir).

• La parole est ensuite donnée à Claire Bosc (ARELAN) pour la présentation d'un projet qui peut intéresser les autres ARELA.

Un rapprochement a eu lieu entre l'ARELAN, l'Association des amis de la villa Kerylos et l'Association Maria Damiri (engagée dans des actions pour la valorisation du grec moderne et du grec ancien).

Un cinéaste a été contacté et des prises pour un film ont commencé : l'objectif général du film est l'illustration de l'enseignement du grec en France. Le nom de la CNARELA devrait apparaître. Le film est militant, sans l'être trop. Benoît Jeanjean (ARELABRETAGNE) fait remarquer qu'il est important de montrer le véritable état de l'étude du grec en France ; Claire Bosc assure que la réalité sera bien montrée (par exemple, ont été filmés des élèves qui, à cause de leur emploi du temps, déjeunent pendant le cours).

Quelques prises de vue ont déjà eu lieu dans les classes d'un collège situé dans une zone difficile et dans une classe de Terminale. La réalisation durera environ deux ans et le film prendra la forme d'un documentaire destiné aux chaînes de télévision. Ce projet suscite un certain enthousiasme. Le coût est estimé à 100 000 €. Des financements doivent être trouvés (rencontres prévues prochainement).

Claire Bosc lance un appel aux autres ARELA pour des idées de contribution.

Marie-Hélène Menaut évoque les voyages faits dans le cadre des enseignements, l'utilisation des TICE.

Anne-Marie Chazal (AGAP) propose d'essayer de montrer la variété des enseignements et des approches (par exemple, l'association Connaissance hellénique propose par correspondance une formation en grec ancien).

Jean-Luc Vix (ARELAS) propose d'élargir le cadre et de prendre en compte l'université ; Marie-Hélène Menaut ajoute les classes préparatoires.

Sylvie Pédroaréna rappelle l'importance des actions organisées en relation avec les langues anciennes (Olympiades de Toulouse, etc.). Il serait bon de les mentionner.

Sylvie Nourry-Namur (PALLAS) insiste sur l'importance d'un volet pour la promotion du grec. C'est bien la visée du projet selon Claire Bosc : il faut d'un côté montrer la réalité mais aussi mettre en évidence toutes les réussites.

Mme Delaygue-Masson (ALPLA) propose d'interviewer d'anciens élèves qui ont étudié le grec, afin qu'ils puissent témoigner.

➤ Chaque ARELA peut prendre contact avec Claire Bosc (arelanice@free.fr)

• **Sylvie Pédroaréna demande à Mireille Ko (ARDELAC) de présenter son projet de cours de latin et de grec dans le cadre d'une université populaire à Romainville (93) :**

Des cours sont proposés aux adultes de cette banlieue défavorisée ; cela peut être le moyen de sensibiliser une plus grande partie de la population à l'intérêt des langues anciennes et ainsi de diffuser le message plus largement. Les inscriptions n'ont pas eu beaucoup de succès à cause d'une mauvaise communication et surtout de tarifs prohibitifs. Ceux qui proposent cette initiation n'ayant jamais eu l'intention de se faire rémunérer ont adressé un courrier au maire. Les cours sont à présent gratuits, il restera à communiquer largement sur ce point.

3. Rapport d'activités et annonce des perspectives d'action.

Sylvie Pédroaréna présente ensuite le rapport d'activités.

Remerciements :

Cette année encore, je remercie très vivement le bureau pour toutes les lourdes tâches que chacun de ses membres a assumées. Sans cette solidarité et ce partage permanents, notre coordination ne pourrait pas fonctionner. Je tiens donc à signaler, sans ordre de préséance, Claire, pour tous les comptes rendus et les convocations, Hélène pour ses déplacements, notamment au Forum des Sociétés savantes ou dans diverses audiences, Delphine pour le bulletin, Florence pour les savants calculs de nos finances et Marie-Hélène pour son rôle de mémoire, de conseil et surtout pour la préparation des journées Euroclassica, qu'elle a prise en charge en collaboration avec Florence Turpin et Sylvie Nourry-Namur de PALLAS.

J'adresse également des remerciements chaleureux à l'ensemble des ARELA pour leur implication dans toutes les actions concernant la coordination (organisation des Journées d'Octobre par l'ARELACLER et l'équipe réunie autour de Danielle Nadal, implication dans l'animation de la Conférence Euroclassica, relai des informations, etc.) mais également à tous les représentants pour le caractère toujours très sympathique et amical de nos communications. Cette cohésion fait notre force et ce rapport est vraiment le nôtre.

Relations avec le Ministère :

- Le 19 janvier 2011, nous avons été reçus par la DGESCO. Hélène Frangoulis représentait le supérieur et François Martin nous accompagnait. Nous les remercions tous deux. Le compte rendu a été publié dans le *Bulletin n°77* et sur le site. À la DGESCO, nous avons rencontré une nouvelle équipe. Nous avons pu exprimer nos positions, mais comme d'habitude, on nous a opposé l'autonomie des chefs d'établissements. Cependant nous avons pu nous faire communiquer les chiffres des effectifs et nous les aurons sans doute encore cette année¹. Nous signalons à la DGESCO les problèmes dont nous sommes informés et recevons assez souvent une réponse courtoise. C'est un contact que nous devons garder.

- Notre lettre ouverte demandant un maintien des postes au CAPES a obtenu des réponses de la DGRH et d'un représentant du Ministère de l'enseignement supérieur. Compte tenu de la situation au CAPES, nous ne pouvions pas espérer beaucoup mieux. Il s'agissait seulement de montrer notre vigilance.

¹ Cf. Annexes Ia et Ib.

- Nos différentes motions sur l'enseignement secondaire et sur le supérieur (CAPES externe/CAPES interne) ont été envoyées, sans susciter de réaction. Ce n'est pas une raison pour abandonner.

- Les différents problèmes particuliers des établissements ont été signalés à la DGESCO et à Christophe Kerrero, conseiller aux affaires pédagogiques auprès de Luc Chatel. Quand nous avons obtenu des réponses, elles ont été communiquées aux intéressés. Pour ce genre de démarche, l'accord des collègues impliqués est indispensable (malheureusement, il s'évanouit parfois). Il faut également avoir contacté auparavant les instances locales (Inspection académique, Rectorat).

- Nous venons d'obtenir une audience auprès de M. Kerrero pour le 24 janvier.

Relations avec l'Inspection générale :

- Nous avons régulièrement communiqué à Madame Klein et à Monsieur Soler les problèmes qui nous étaient signalés. Ils en ont pris note.

- La CNARELA a été invitée à participer au comité scientifique du colloque « Langues anciennes / Mondes modernes » organisé par le ministère sous l'impulsion de l'Inspection générale. Nous y avons affirmé la nécessité d'accompagner cette manifestation de mesures concrètes en faveur de l'enseignement des langues anciennes, pour lui garder quelque crédibilité.

L'organisation de ces rencontres a le mérite de souligner l'importance de nos disciplines au sein des études littéraires. Les participants devront être attentifs aux orientations que le rapport de l'Inspection générale, présenté à cette occasion, proposera pour notre discipline.

Les enseignants qui ont été invités par les IPR à ces rencontres participeront à des ateliers et sont censés assurer ensuite des formations. Il appartient à chaque ARELA de vérifier que ces formations auront bien lieu.

Relations avec les associations et les syndicats

- Un communiqué de presse « L'avenir du latin et du grec : il faut joindre le geste à la parole » a été publié. Nous remercions pour leur aide Agnès Joste et SLL qui a partagé son carnet d'adresses. L'APFLA-CPL, l'APL, l'APLAES et la SEL ont également signé ce communiqué auquel se sont associées la Société des Études grecques et la Société des Études latines.

- Régulièrement, ces mêmes associations approuvent nos motions, notamment contre les nouvelles épreuves du CAPES interne, ou s'associent à nos démarches.

- Avec le SNES, nous avons lancé une pétition commune sur la préparation de la rentrée 2011. Celle-ci a rassemblé plus de 1350 signatures.

Nous avons participé à la rédaction d'un « 4 pages du SNES » consacré aux langues anciennes.

Sonia Mollet, membre du groupe Lettres de ce syndicat, a participé aux journées de Clermont, et nous a récemment alertés sur les modifications du livret scolaire pour le nouveau baccalauréat.

- Nous avons échangé quelques mails avec le SNALC au sujet de la situation préoccupante des langues anciennes aux Antilles.
- Sur la question des nouvelles épreuves du CAPES interne, seul le SGEN a répondu. Ce syndicat ne semble pas défavorable à cette réforme.
- En juillet dernier, nous avons écrit aux fédérations de parents d'élèves. Nous n'avons pas obtenu de réponse. Il faudrait contacter la section locale, chaque fois qu'un problème se pose, en lui demandant de faire remonter les revendications au niveau national.
- Nos liens se sont resserrés avec Euroclassica, dont nous sommes membres, par l'organisation du « *Curriculum* » (*Vestibulum* et *Ianua*) dont Marie-Hélène Menaut assure la coordination, et surtout par l'organisation à Paris de la Conférence célébrant les 20 ans de l'association. Nous devons cultiver ces contacts de manière à approfondir nos échanges sur nos différentes conceptions et pratiques de l'enseignement des langues anciennes.
- Au-delà de la sphère des enseignements littéraires, sans parler des diverses pétitions que nous contribuons à diffuser, nous menons des actions avec des associations interdisciplinaires : **le Forum des Sociétés Savantes** auquel participe inlassablement Hélène Frangoulis et **la Conférence des présidents d'associations de professeurs spécialistes** où François Martin représente la CNARELA.

Les ARELA

- La CNARELA compte à ce jour 27 associations
- Cette année l'association de Nancy-Metz, l'ALPLA, a fêté ses 30 ans et l'ARTELA (Toulouse) a célébré son vingt-cinquième anniversaire. Nous nous réjouissons de ces signes de la longévité de nos associations régionales.
- À Limoges, à Bordeaux et ailleurs de nouvelles équipes prennent la relève. C'est encourageant.
- Quelques associations connaissent des difficultés de recrutement. Nous ne pouvons que les encourager à poursuivre inlassablement leurs démarches en direction des collègues car l'expérience d'autres associations montre qu'il est toujours possible de rebondir.
- Nous avons plaisir à souligner le dynamisme des ARELA qui organisent sessions de formation, concours, journées de l'Antiquité et manifestations diverses. Il faut penser à en informer la CNARELA de manière à leur donner toute la publicité possible.
- L'organisation des Journées d'Octobre mérite une mention particulière. Ces rencontres constituent des « temps forts » qui entretiennent la cohésion de notre coordination. Des associations sont volontaires pour prendre en charge les journées des années à venir. C'est un signe de l'enthousiasme qu'elles suscitent.
- Les bulletins témoignent aussi du dynamisme de nos associations, notamment dans la pédagogie des langues anciennes. On rappelle qu'il faut déposer un exemplaire de chaque bulletin à la BNF et en envoyer un exemplaire « papier » à chaque membre du bureau. Il faudra cependant réfléchir aux modalités d'une évolution vers la publication numérique.

L'audience de la CNARELA

- Notre site, hébergé par THALASSA, contribue à notre notoriété. En particulier, l'onglet « contact », ajouté par Lorrain Flores, responsable du service informatique de THALASSA et que nous remercions ici, nous a permis d'être souvent contactés par des collègues, des journalistes ou des institutions étrangères. Il nous faudra toutefois moderniser la présentation de cet outil de communication.
- Nos informations sont également relayées sur le site de THALASSA (<http://www.thalassa.asso.fr/>) qui a consacré un espace aux nouvelles de la CNARELA. Merci à Claire Valette qui en a pris l'initiative.
- Les informations et les motions que nous diffusons sont fidèlement reprises par le site « Fabula » (<http://www.fabula.org>) et le blog de Claude Lelièvre (<http://blogs.mediapart.fr/blog/claude-lelievre>). Nous leur exprimons ici notre reconnaissance.
- Des collègues des ARELA (Danielle Nadal de l'ARELACLER, Dominique Augé de l'ARELAG...) ont eu l'occasion de s'exprimer dans la presse. Les articles qui ont été communiqués à la CNARELA ont été diffusés aux ARELA. La CNARELA a pu s'exprimer dans deux articles : l'un est paru dans *l'Est républicain* l'autre dans une revue suisse : *l'Information immobilière*.

Au terme de cette année, nous n'avons aucune raison d'afficher un optimisme béat car de nombreux sujets d'inquiétude demeurent. Le dynamisme et la détermination de l'ensemble de nos associations nous permettent cependant de garder courage pour envisager de nouvelles perspectives d'action que nous étudierons après le rapport financier présenté par notre trésorière Florence Turpin.

4. Rapport financier²

Florence Turpin, trésorière, présente ensuite le rapport financier.

Le bilan financier ne tient pas compte de l'organisation de la Conférence annuelle d'Euroclassica. En effet, le Ministère de l'Éducation Nationale, après avoir notifié que la subvention demandée ne pouvait être accordée, a crédité le compte de la CNARELA de 1780 euros. La CNARELA l'en remercie vivement ; mais comme les dépenses, en l'absence de cette subvention, avaient été limitées de façon à ne pas excéder les aides accordées dès le début par THALASSA et aussi par ATHÉNA, tous les comptes sont à reprendre : on pourra éditer la plaquette projetée, défrayer davantage les conférenciers, les organisateurs et le délégué à la prochaine conférence d'Euroclassica qui se tiendra à Vilnius.

Les comptes de la CNARELA se sont redressés : l'appel à contribution supplémentaire a été entendu ; cela a compensé les problèmes de paiement de cotisation de deux associations ; les réunions et les déplacements du bureau ont été moins nombreux ; le décalage des dates dans l'édition des bulletins a abouti à n'en comptabiliser que deux pour l'année. Le solde est donc excédentaire.

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

² Cf. Annexe II.

5. Renouveau bureau

Marie-Hélène Menaut quitte la vice-présidence et se consacre aux relations avec Euroclassica. Sylvie Pédroaréna la remercie chaleureusement d'avoir assuré la vice-présidence à ses côtés et souligne sa grande disponibilité et son soutien précieux. Hélène Frangoulis a bien voulu accepter la charge de vice-présidente. Sylvie Pédroaréna reste présidente pour les deux prochaines années. Les autres membres du bureau poursuivent leurs fonctions.

Deux candidatures ont été reçues cette année : celles de François Martin (ARDELAC) et de Lionel Sanchez (THALASSA).

Le nouveau bureau est élu à l'unanimité.

Le bureau est composé comme suit :

Odile Mortier-Waldschmidt, Présidente d'honneur
Jeannette Boulay, Présidente d'honneur
Sylvie Pédroaréna, Présidente
Hélène Frangoulis, Vice-Présidente, chargée des relations avec l'université
Florence Turpin, Trésorière
Claire Laimé-Couturier, Secrétaire
Delphine Viellard, Responsable du bulletin
Marie-Hélène Menaut, Chargée des relations avec Euroclassica
François Martin, Secrétaire adjoint, chargé des relations extérieures
Lionel Sanchez, Chargé de la communication et de la gestion du site internet

6. Siège social

Sylvie Pédroaréna remercie Alain Billault d'avoir accepté que le siège de la CNARELA se situe à présent à l'UFR de Grec - Paris IV-Sorbonne, 16, rue de la Sorbonne, 75005 Paris.

Le nouveau siège social est voté à l'unanimité.

7. Perspectives d'action

- actions engagées par les ARELA

Jean-Luc Vix (ARELAS) évoque les liens entre le secondaire et le supérieur dans l'académie de Strasbourg : rencontres organisées pour les lycéens à l'université avec des conférences sur les œuvres au programme du baccalauréat (littérature et langues anciennes). Ces rencontres attirent vraiment les lycéens (environ 450 élèves) qui apprécient en particulier la possibilité de dialoguer avec des étudiants de master. Comme l'année dernière, elles ont lieu avec le concours du rectorat, des Inspecteurs d'académie et des Inspecteurs pédagogiques régionaux.

Hélène Frangoulis (ARTELA) explique que des universitaires se déplacent dans un certain nombre de lycées de l'académie de Toulouse. Les lycéens et étudiants se rencontrent lors des journées portes ouvertes.

Mireille Ko (ARDELAC) rappelle que les stagiaires de lettres classiques sont assurés d'obtenir un poste fixe après leur titularisation dans l'académie de Créteil. Karine Juillien (ARDELAC) fait part du problème de cette académie qui est déficitaire en lettres classiques sans doute parce que les jeunes collègues craignent de s'y faire nommer. Les collègues enseignant

dans les académies de Versailles et Paris n'ont pas toujours des services comprenant des langues anciennes ; cela n'est pas du tout le cas à Créteil. Lors de l'audience au rectorat, le Recteur a demandé de faire des propositions pour attirer le plus possible de professeurs de lettres classiques afin que les postes soient pourvus. Il a encouragé l'ARDELAC à proposer des pistes dans ce sens. Il est envisagé de rencontrer les stagiaires de Paris.

Benoît Jeanjean (ARELABRETAGNE) fait état de problèmes de remplacements : le rectorat a contacté l'association dès la rentrée à ce sujet ; les remplacements sont proposés aux étudiants de master. On a donc besoin de professeurs mais paradoxalement les filières de Lettres classiques ferment, par exemple à Rennes 2 (regroupement avec Nantes).

Sylvie Pédroaréna présente les résultats à l'écrit du CAPES 2012 : 170 postes sont offerts pour cette session (et 16 pour le CAFEP). 147 copies ont été rendues. 50% des inscrits ont été absents (c'est moins que l'an dernier mais cela reste inquiétant). 114 candidats ont été admissibles. Si les modalités particulières d'inscription ont joué un rôle pour le concours de la session précédente, il est en revanche évident cette année que le métier connaît une désaffection grandissante. Les effectifs de master ont baissé (à la suite d'une baisse des inscriptions en licence ; et même si on note actuellement une remontée en L1, la situation ne sera pas plus favorable lors de la prochaine session). Les étudiants de lettres ne veulent plus se diriger vers l'enseignement, mais plutôt vers la communication ou vers d'autres débouchés. Cela est inquiétant pour les recrutements futurs.

Hélène Frangoulis présente ensuite un rapport du député Jacques Groperrin (décembre 2011) qui envisage dans 10 ou 15 ans la suppression totale des concours (remplacés par le master). Une étape intermédiaire est envisagée, avec un écrit disciplinaire en fin de licence et un oral à caractère professionnel en fin de master, soit deux ans après l'écrit. Des stages seraient organisés en licence (une licence quasi professionnelle donc).

En ce qui concerne l'agrégation, son maintien est sérieusement remis en question ; seule l'agrégation interne, mode de promotion professionnelle, pourrait être conservée (un récent bulletin de la Société des Agrégés a abordé ce sujet).

Florence Turpin fait remarquer que c'est la mastérisation qui est un échec mais qu'on fait porter cet échec sur les concours eux-mêmes qui pervertiraient le système. Il est rappelé qu'il existe toujours des concours pour l'entrée aux grandes écoles. Sylvie Nourry-Namur (PALLAS) rappelle qu'il n'existe pas de concours dans les autres pays européens et qu'on cherche sans doute à harmoniser les processus de recrutement. Le concours reste pourtant le moyen le plus égalitaire dans le recrutement.

Sylvie Pédroaréna rappelle qu'il est important de diffuser aux autres ARELA les actions entreprises par chacun.

- Autres actions

Sylvie Pédroaréna propose de mandater le bureau pour rédiger une motion au sujet des rencontres autour des langues et cultures de l'Antiquité (31 janvier-1^{er} février) et du Prix Jacqueline de Romilly. Cette motion sera remise à M. Kerrero lors de l'audience du 24 janvier au Ministère³.

Le mandat est voté à l'unanimité.

La lettre aux candidats aux élections présidentielles, rédigée par le bureau sur mandat de l'AG d'octobre, est approuvée à l'unanimité⁴.

³ Cf. Annexe III.

⁴ Cf. Annexe IV.

Les courriers envoyés à la FCPE et à la PEEP sont restés sans réponse. Sylvie Pédroaréna rappelle qu'il ne faut pas hésiter à contacter localement les fédérations, ce qui permettra peut-être d'alerter les responsables nationaux.

Une attention particulière doit être apportée dans les semaines qui viennent aux dotations de fonctionnement, qui sont déterminantes pour les langues anciennes.

Il est rappelé qu'avant de contacter la CNARELA et le Ministère, **il faut que l'ARELA agisse au niveau académique** en demandant une audience au Recteur, en alertant les journaux, les fédérations de parents et les élus. Ces démarches permettent de constituer un dossier plus important pour poursuivre les actions à un niveau supérieur. Une lettre-type aux autorités sera envoyée aux ARELA par le bureau de la CNARELA.

François Martin a assisté à la Conférence des présidents d'associations de professeurs spécialistes de l'enseignement général, technologique et professionnel. Chaque association a présenté les points sur lesquels l'attention devait être attirée : ils se rejoignent souvent (formation initiale, concours, autonomie, etc.). Un premier texte commun à l'attention des parents et des enseignants sera rédigé très prochainement et paraîtra dans la presse et sur internet avant la fin janvier⁵. Un dossier plus étoffé auquel toutes les associations participeront sera constitué par la suite. Un colloque pourrait être organisé en janvier 2013.

L'APMEP (Association des professeurs de mathématiques) a proposé à la DGESCO de créer une commission nationale de consultation sur les programmes, constituée en majorité d'enseignants. Cela permet d'éviter que des « experts » du ministère, parfois difficilement identifiables, soient seuls sur des dossiers aussi importants. Cette commission va être expérimentée pour une durée de trois ans. Il faudrait peut-être à notre tour faire une proposition dans ce sens.

Hélène Frangoulis assistera le 24 janvier 2012 à une réunion du Forum des Sociétés savantes, dont le but est de relancer l'action du Forum, inactif depuis un an.

• Voyage en Turquie.

Le voyage, proposé lors de la dernière AG, aura lieu : plus de 30 inscriptions ont été enregistrées. Ce voyage sera l'occasion d'une formation personnelle, un des rôles de notre coordination, qui bénéficiera par la suite aux élèves. Sylvie Pédroaréna rappelle que le voyage n'est pas réservé aux seuls adhérents à la CNARELA. Il convient en effet de tisser des liens avec des sympathisants qui pourront être sollicités pour diffuser notre action. Ce voyage est un essai, nous pourrions réfléchir dans ce sens à d'autres actions avec THALASSA comme avec ATHÉNA. On espère en tout cas que ce voyage dynamisera les associations régionales.

8. Vademecum pour les prochaines préparations des Journées d'octobre

Le document a été envoyé à chaque ARELA avant l'AG⁶. Sylvie Pédroaréna en reprend les principaux points.

⁵ Cf. Annexe V.

⁶ Cf. Annexe VI.

9. Présentation des Journées d'octobre 2012 (Reims)

Hélène Gallois (AUSPEX) présente les prochaines Journées d'octobre. Elles auront lieu les lundi 29 et mardi 30 octobre sur le thème « Vivre en ville en Gaule romaine ». L'INRAP en sera le partenaire principal, ainsi que l'association RHA (Reims histoire archéologie).

Des découvertes récentes dues aux travaux du tramway nous intéresseront particulièrement.

• Programme du lundi 29 octobre.

Matin : conférences à l'université (implantation de la ville / paysage urbain et cadre de vie / la maison et le décor / mobilier organique provenant d'un chantier de fouilles et habitudes alimentaires au Ier siècle avant J.-C.). La durée de chaque conférence ne dépassera pas 45 minutes. Repas romain sur le campus.

Après-midi : ateliers de déchiffrement (épigraphie, toponymie, etc.), visite commentée de la ville antique, caves Taittinger (crayères romaines).

• Programme du mardi 30 octobre.

Matin : à l'Auditorium de la Médiathèque face à la cathédrale (ou dans l'amphithéâtre du rectorat), présentation d'activités pédagogiques menées par des professeurs de l'académie (rallyes, etc. autour de la cité antique) ; film *Reims la romaine* ; AG de la CNARELA, repas.

Après-midi : 14h-17h30 : visites ou ateliers au choix (musée Saint Rémy avec visite libre ou guidée ; atelier « lampes à huile » ; visite d'un chantier de fouilles).

Pour ceux qui souhaiteraient rester le mercredi : visite de la cathédrale.

Sylvie Pédroaréna remercie l'association AUSPEX pour l'organisation de ces journées dont le programme est particulièrement riche.

10. Florilège

La CNARELA a reçu des contributions. Le problème est soulevé en ce qui concerne les droits sur les images : l'histoire des arts ayant pris une place importante, de nombreuses contributions intègrent des documents, mais leur publication ne peut être envisagée que si les autorisations ont été obtenues. La question de la publication sur le site de la CNARELA (documents que chacun pourrait retravailler, en format Word) est aussi soulevée. La CNARELA est toujours contact avec le CNDP mais les interlocuteurs changent souvent et le projet de collaboration avance lentement. De plus, même si nous obtenions que notre florilège soit publié par cet organisme, son contenu risquerait d'être périmé avant d'avoir vu le jour. Un accord de principe est cependant donné pour les publications à venir.

Il paraîtrait possible de publier des éléments du florilège dans le cadre de la refonte du site *Musagora* (<http://www.cndp.fr/musagora/accueil.html>), mais cette refonte soulève beaucoup d'interrogations quand on sait que l'ensemble de l'équipe fondatrice s'est retirée en novembre.

Karine Juillien (ARDELAC) intervient à propos de *Musagora* : recrutée pour entrer dans l'équipe, elle a assisté à plusieurs réunions. La reprise en main de la part du CNDP est très claire. Une refonte du site internet est prévue, avec plus de « fluidité » ; la question de la légalité des documents présentés la rend aussi nécessaire. Le nouveau site devrait être présenté lors des Rencontres autour des langues et cultures de l'Antiquité (Paris, 31 janvier-1^{er} février 2012). Une harmonisation dans la présentation des sites institutionnels est programmée ; or *Musagora* ne

répond pas aux normes d'affichage ni de contenu. La première équipe en charge du site proposait des dossiers culturels qui sont d'une grande qualité mais pas de séquences pédagogiques. L'avenir de *Musagora* tel qu'on l'a connu est incertain.

11. Euroclassica (*Vestibulum, Ianua*)

Marie-Hélène Menaut présente les résultats du *Vestibulum* :

• ***Vestibulum latin*** : 17 professeurs et leurs classes ont participé au *Vestibulum* cette année (année précédente : 20). Une majorité de classes de 4^e a participé à ce test, ainsi que trois classes de 3^e, une de 1^{re}, une de 2^{nde} et un regroupement 1^{re}-T^{ale}. 286 élèves au total étaient inscrits cette année (contre 420 l'année dernière).

Prix : 12 médailles d'or, 22 d'argent (année passée : 64) 48 de bronze (année passée 108), certaines classes n'ont reçu aucune médaille malheureusement.

Dans les tests, des questions de grammaire incluaient la troisième déclinaison, ce qui a peut-être été déstabilisant pour certains candidats. La baisse du nombre d'inscrits est malgré tout inquiétante.

• ***Vestibulum grec*** : Deux classes (2^{nde} et regroupement 2^{nde}-1^{re}-T^{ale}) ont participé au test. La CNARELA avait insisté auprès d'Euroclassica pour un *Vestibulum* en grec. Le *Vestibulum* mériterait peut-être d'être revu (envoi des programmes français aux concepteurs des sujets ?). Résultats : deux médailles d'argent, deux de bronze.

Les élèves sont plutôt contents, même si certains résultats soulèvent des interrogations.

(Voir le CR dans les prochains *Cahiers* et sur le site de la CNARELA)

En ce qui concerne le *Ianna*, il convient d'attendre la fin du mois. Un bilan sera proposé.

12. Questions diverses

- Claire Bosc (ARELAN) et Mireille Ko (ARDELAC) sont intervenues en début de séance.
- Anne-Marie Chazal (AGAP) annonce une bonne nouvelle : le lycée Mistral d'Avignon envisageait la suppression du cumul latin-grec (alors que ce lycée a des classes préparatoires, inscrit des élèves au Concours général). L'AGAP a adressé un courrier au Recteur, aux IA-IPR et aux IG, comme à la CNARELA qui a contacté le Ministère et la DGESCO. Aucune réponse du recteur n'a été donnée à ce courrier. Le député-maire d'Avignon a elle-même envoyé un courrier au recteur et au Ministère après avoir été informée du problème. Elle a reçu une réponse du recteur lui assurant que le grec ne serait pas supprimé dans ce lycée (mais précisant également que les chefs d'établissement devraient faire des efforts pour avoir des sections avec suffisamment d'élèves).
- Une question est posée sur les compétences en langues anciennes dans le livret du baccalauréat : la traduction semble ne pas être prise en compte. Il faut redire l'importance de la traduction et peut-être contacter les IG.
- L'ARELABOR signale un problème pour obtenir une certification en anglais : les professeurs de lettres classiques ne peuvent pas s'inscrire à cette certification (contrairement aux professeurs de lettres modernes) dans la mesure où cette certification est réservée aux disciplines non-linguistiques.

Annexe Ia.

EFFECTIFS LATIN – GREC RENTRÉE 2011 : LYCÉES PRIVÉS (1^{ère} ligne) ET PUBLICS (2^e ligne)

LATIN	ENS. EXPLO + FAC	2NDE GT	10799	575
LATIN	ENS. EXPLO + FAC	2NDE GT	16792	1112
			27591	1687
GREC ANCIEN	ENS. EXPLO + FAC	2NDE GT	1975	210
GREC ANCIEN	ENS. EXPLO + FAC	2NDE GT	4884	438
			6859	648
LATIN	OPTION	1ERE ES	1624	407
LATIN	OPTION	1ERE ES	2010	760
			3634	1167
GREC ANCIEN	OPTION	1ERE ES	271	112
GREC ANCIEN	OPTION	1ERE ES	493	244
			764	356
LATIN	OPTION	1ERE L	1159	362
LATIN	OPTION	1ERE L	2420	829
			3579	1191
GREC ANCIEN	OPTION	1ERE L	301	115
GREC ANCIEN	OPTION	1ERE L	759	298
			1060	413
LATIN	OPTION	1ERE S	5511	515
LATIN	OPTION	1ERE S	8187	1047
			13698	1562
GREC ANCIEN	OPTION	1ERE S	941	182
GREC ANCIEN	OPTION	1ERE S	1968	374
			2929	556
LATIN	OPTION	TERMINALE ES	1547	407
LATIN	OPTION	TERMINALE ES	1838	728
			3385	1135
GREC ANCIEN	OPTION	TERMINALE ES	183	98
GREC ANCIEN	OPTION	TERMINALE ES	389	214
			572	312
LATIN	ENS. DE SPECIALITE (TERMINALE)	TERMINALE L	163	67
LATIN	ENS. DE SPECIALITE (TERMINALE)	TERMINALE L	445	274
			608	341
LATIN	ENS. OBLIGATOIRE HORS SPECIALITE	TERMINALE L	67	13
LATIN	ENS. OBLIGATOIRE HORS SPECIALITE	TERMINALE L	29	19
			96	32
LATIN	OPTION	TERMINALE L	896	338
LATIN	OPTION	TERMINALE L	2032	783
			2928	1101
GREC ANCIEN	ENS. DE SPECIALITE (TERMINALE)	TERMINALE L	34	19
GREC ANCIEN	ENS. DE SPECIALITE (TERMINALE)	TERMINALE L	157	95
			191	114
GREC ANCIEN	OPTION	TERMINALE L	284	113
GREC ANCIEN	OPTION	TERMINALE L	639	284
			923	397
LATIN	OPTION	TERMINALE S	5165	511
LATIN	OPTION	TERMINALE S	8024	1032
			13189	1543
GREC ANCIEN	OPTION	TERMINALE S	916	182
GREC ANCIEN	OPTION	TERMINALE S	1964	387
			2900	589

Annexe Ib.

Pour information, effectif global pour les lycées publics et privés :

	2011	2010	2009
LATIN	68708 (+388)	68320 (-2061)	70381
GREC	16198 (-270)	16468 (-1001)	17469

Annexe II.

COMPTE DE RÉSULTATS : ANNÉE CIVILE 2011

	Produits	Charges
Cotisations.....	3910,00	
Cahiers de la CNARELA.....		211,11
Déplacements.....		1153,10
Assurance MAIF.....		100,95
Subvention Journées d'octobre 2010.....		277,98
Intérêts livret.....	85,45	
TOTAL.....	3995,45.....	1743,14
	SOLDE + 2252,31	
Excédent de l'année 2010.....		2252,31
Excédent cumulé des années antérieures.....		3876,10
Solde excédentaire des exercices cumulés.....		6128,41
		(au 13 janvier 2012)

Annexe III



cnarela.

Coordination Nationale des Associations Régionales des Enseignants de Langues Anciennes

www.cnarela.fr

Adresse postale : 11, rue champ Saint Pierre, 39170 Saint-Lupicin

Tél : 03 84 42 84 36

courriel : sylvie.pedroarena@orange.fr

motion

Au moment où d'éminents scientifiques s'apprêtent à réaffirmer l'importance fondamentale de l'étude du latin et du grec dans la formation de l'individu et du citoyen et où on prétend honorer officiellement la mémoire de Jacqueline de Romilly, la CNARELA, réunie en assemblée générale le 14 janvier 2012 au lycée Jules Ferry (75009 Paris), s'inquiète des menaces qui pèsent sur ces enseignements dans le cadre de la préparation de la rentrée 2012, dans l'enseignement secondaire comme dans le supérieur.

Pour que tous les élèves qui le souhaitent puissent étudier les Langues et Cultures de l'Antiquité dans des conditions satisfaisantes, la CNARELA demande instamment que des directives précises soient données à toutes les instances compétentes :

- consignes aux recteurs et aux chefs d'établissements pour qu'ils ne découragent pas les élèves par des refus d'ouvrir en 5ème le nombre de groupes permettant d'accueillir tous les volontaires, l'interdiction arbitraire de cumuler des options pourtant compatibles d'après les textes officiels, des horaires dissuasifs, des regroupements de niveaux, le non-remplacement des enseignants en congé prévu de longue date ;
- prise en compte de la saisie des options facultatives dans les dossiers d'orientation de fin de Troisième.
- maintien de la validation de ces disciplines au brevet des collèges et au baccalauréat ;
- remise à plat de la réforme des lycées qui, loin de sanctuariser les langues anciennes, aboutit trop souvent à les éliminer.

Annexe IV.



c n a r e l a .

Coordination Nationale des Associations Régionales des Enseignants de Langues Anciennes

www.cnarela.fr

Adresse postale : 11, rue champ Saint Pierre, 39170 Saint-Lupicin

Tél : 03 84 42 84 36

courriel : sylvie.pedroarena@orange.fr

Sylvie Pédroaréna
Présidente de la CNARELA,

À xxxx
Candidat à l'élection présidentielle

Madame, Monsieur,

La CNARELA (www.cnarela.fr) regroupe 27 associations qui comptent de très nombreux adhérents, enseignants de langues anciennes au collège, au lycée et à l'université. Elle a sans cesse lutté contre les mesures qui sous des prétextes divers visaient à marginaliser l'enseignement du latin et du grec et, malgré les difficultés qu'ils rencontrent, 500 000 élèves environ étudient ces disciplines dont la communauté scientifique reconnaît la valeur formatrice essentielle, notamment pour les enfants des milieux défavorisés.

Êtes-vous disposé à faire en sorte que tous les élèves qui souhaitent recevoir un enseignement de langues anciennes puissent le suivre dans de bonnes conditions ?

Si c'est le cas, êtes-vous disposé :

- à donner des consignes aux recteurs et aux chefs d'établissements pour qu'ils ne découragent pas les élèves par des horaires dissuasifs, des regroupements de niveaux, le non-remplacement des enseignants en congé prévu de longue date... ?
- à maintenir la validation de ces disciplines au brevet des collèges et au baccalauréat ?
- à remettre à plat la réforme des lycées qui, loin de « sanctuariser » les langues anciennes, aboutit trop souvent à les éliminer ?
- à soutenir à Bruxelles l'initiative d'Euroclassica (www.euroclassica.eu) : cette association de professeurs de latin et de grec dont fait partie la CNARELA a mis au point des tests validant des niveaux de compétence communs à toute l'Europe

- à conserver aux concours de recrutement (CAPES et Agrégation) leur spécificité et à les ouvrir suffisamment pour que l'enseignement des langues anciennes soit assuré sur tout le territoire de la République ?
- à revaloriser le métier d'enseignant pour que la qualité du recrutement soit maintenue et que des étudiants plus nombreux puissent effectuer leur cursus dans l'université de leur région ?
- à restaurer l'année de stage dont les enseignants bénéficiaient naguère et à donner, pendant cette formation, une large place aux langues anciennes dont la didactique a beaucoup évolué ?

La CNARELA vous sera reconnaissante d'apporter des réponses précises à ces questions.

Des copies de ce courrier et des réponses que nous recevrons (ou mention des absences de réponse) seront envoyées aux organes de presse.

Annexe V.

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS DE PROFESSEURS SPÉCIALISTES

Les professeurs s'adressent aux parents, aux élèves, à leurs collègues et à tous les citoyens :

L'école est menacée, les enfants et les jeunes sont en danger

Depuis des années et des années, une campagne de dénigrement des enseignants et de l'École est menée à grande échelle sous de multiples formes. Insidieuse ou brutale, elle est alimentée par des gouvernants et des responsables de l'Éducation nationale successifs qui essaient de répandre l'idée que les professeurs seraient « absentéistes », « conservateurs », « corporatistes » et, d'une façon générale, hostiles à tout changement.

Cette avalanche ne vise qu'à couvrir une très grave dégradation de l'école qui met en danger l'avenir de la jeune génération, en particulier celle des milieux populaires.

Sous couvert « d'autonomie des établissements », on organise la concurrence entre collèges et entre lycées que l'on voudrait assujettis à des principaux ou proviseurs transformés en « patrons d'entreprises ». Un projet de décret de novembre 2011 prévoit même la suppression de toute évaluation pédagogique indépendante des professeurs dont la compétence serait soumise à la seule appréciation d'un chef d'établissement ignorant tout du contenu de la plupart des disciplines, de la façon de les enseigner et, pour certains, n'ayant jamais fait classe de leur vie.

Parallèlement, la carte scolaire qui imposait un certain mélange des élèves d'origines sociales différentes dans les zones urbaines a été démantelée au nom de la « liberté de choix ». Le résultat est un véritable « sauve-qui-peut » hors des établissements réputés difficiles où se retrouvent concentrés des jeunes des familles populaires avec des taux d'échecs parfois très élevés.

Dans le même temps, les jeunes professeurs sont jetés sans aucune formation pédagogique réelle devant ces classes, partageant souvent leur emploi du temps entre plusieurs établissements et changeant d'affectation chaque année. La perspective qui leur est ouverte, comme à tous leurs collègues, est celle d'un métier qui en dépit de l'augmentation des salaires des débutants est de plus en plus mal payé.

Enfin, des discours insistants préconisent une plus grande présence des enseignants dans les établissements, ceux qui les tiennent feignant d'ignorer qu'une heure de cours pour être efficace exige une préparation sérieuse et un suivi personnalisé afin de vérifier la solidité des acquis. Tout se passe comme si ces « responsables » se moquaient de la qualité du travail fait, des apprentissages réels des élèves et étaient prêts à transformer durablement l'École en simple garderie. L'École est une institution de la République : l'État ayant le devoir constitutionnel d'assurer l'égalité des citoyens devant l'instruction, la politique éducative de la nation ne saurait être déléguée à l'initiative locale, les horaires, les programmes, le recrutement et l'évaluation des professeurs doivent être les mêmes sur tout le territoire.

On ne saurait reprocher aux enseignants de lutter pour le maintien de ces exigences. Ils veulent que le métier d'enseigner puisse être bien fait et que tous les élèves puissent apprendre dans les meilleures conditions, surtout ceux qui en ont le plus besoin. Soucieux de

l'avenir des jeunes sur le plan personnel, civique et professionnel, ils ne se résignent ni à leur appauvrissement culturel ni à leur sortie de l'institution sans qualification ni diplôme.

Les professeurs doivent être écoutés et entendus car ce sont eux qui connaissent le mieux leur métier. Nos associations appellent les professeurs à témoigner de la réalité de ce qui se passe dans les établissements et s'engagent à faire connaître ces témoignages à tous. Elles invitent les parents, les élèves et les citoyens à prendre connaissance de la situation réelle de l'école. Aux uns et aux autres, elles proposent d'engager le nécessaire dialogue pour sauver la jeune génération en construisant une école qui permette à tous d'apprendre et de trouver une place digne dans la société.

Témoignez, écrivez nous, informez-vous.

Pour tout contact :

Secrétaire Général

Philippe Blanc Philippe.Blanc@ac-orleans-tours.fr

ANPBSE : Association Nationale des Professeurs de Biotechnologies Santé Environnement
<http://www.anpbse.com/>

APAP : Association des Professeurs d'Arts Plastiques

APEG : Association des Professeurs d'Economie Gestion

<http://www.apeg.info/>

APEMU : Association des Professeurs d'Education Musicale

<http://www.apemu.fr/>

APMEP : Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public

<http://www.apmep.asso.fr/>

APFLA-CPL : Association des Professeurs de Français et Langues Anciennes en Classes Préparatoires Littéraires

<http://www.apfla-cpl.com/>

APHG : Association des Professeurs d'Histoire Géographie

<http://www.aphg.fr/>

APL : Association des Professeurs de Lettres

<http://www.aplettres.org/>

APPEP : Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public

<http://www.appep.net/>

APSMS : Association des Professeurs de Sciences Médico-Sociales

<http://www.apsms.fr/>

APV : Association des Professeurs de Vente

<http://www.apvinfo.com/>

APLV : Association des professeurs de langues vivantes

<http://www.aplv-languesmodernes.org/>

CNARELA : Coordination Nationale des Associations Régionales des Enseignants de Langues Anciennes

<http://www.cnarela.fr/>

SLNL : Société des Langues Néo-Latines

<https://sites.google.com/site/leslanguesneolatines/>

UPBM : Union des Professeurs de Physiologie, Biochimie et Microbiologie

<http://www.upbm.org/>

Annexe VI.

VADE-MECUM pour l'organisation des Journées d'Octobre

I Thème et interventions :

- Ménager un équilibre entre communications savantes et pistes pédagogiques : penser à la possibilité de faire alterner **des interventions scientifiques et pédagogiques.**
- Prévoir une forme de publication (**CD-Rom, format pdf sur un site, tirage papier, bulletin spécial...**)

II AG de la CNARELA : Prévoir « grosso modo » une demi-journée

- Prévoir une durée d'au moins 2 h30. Ou 3 heures pour l'AG elle-même
- À partir des journées 2012, il faudrait prévoir 1 heure supplémentaire pour que l'ensemble des associations amies (**APLAES – APL - Sauver les lettres – SEL – Études latines – Études grecques – Association Guillaume Budé...**). puisse, éventuellement, s'exprimer. → **Si l'AG a lieu le matin : AG puis interventions des associations ; si l'AG a lieu l'après-midi : interventions des associations puis AG.**

III Invitations/ communication

- Les IG (L'ARELA concernée et la CNARELA envoient une invitation).
- Les IPR
- Les associations amies (La CNARELA s'en charge)
- Penser à contacter la presse locale (**journaux, radios...**)
- **Les responsables politiques locaux liés à la culture...**
- **Demander aux IPR de communiquer l'information aux collègues de l'Académie. (équivalent d'une formation)**

IV Organisation matérielle :

- Demander une somme, même modique, pour l'inscription aux journées. Cela permet de constituer un petit « matelas » destiné à amortir les imprévus.
- Comme pour l'organisation des colloques universitaires, essayer de négocier des chambres d'hôtel à tarif préférentiel.
- Si c'est nécessaire, prévoir des formules économiques de tarif de transport en commun (du genre « Pass »...) : il existe des billets de train à tarif congrès.
- Limiter le prix des repas (**30/35 euros maximum pour un des repas du soir, et moins pour les autres**).